

B

FORMATIONS

Jeudi 23 et vendredi 24 mai 2024

L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 87% de clients très satisfaits.

INFOS PRATIQUES

Animateurs :
Karine MORALES et Clément LAZIES
Juristes - Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Hôtel Le Bayonne
1 Avenue Jean Rostand
64100 BAYONNE

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04.38.02.12.75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

LES DATES

Jeudi 23 mai 2024 :
Actualité sociale paie, de 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00 autour d'un petit-déjeuner

Vendredi 24 mai 2024 :
Actualité sociale RH, de 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00 autour d'un petit-déjeuner

LES TARIFS

Convention annuelle
2024 (4 sessions)

Frais pédagogiques : 3 618 € HT

La prochaine formation se déroulera le jeudi 26 septembre 2024 (paie) et vendredi 27 septembre 2024 (RH)

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Les nouvelles règles d'acquisition des congés payés pendant les périodes d'arrêt maladie et d'accident du travail/maladie professionnelle seront les sujets phares de cette session d'actualité : échanges et cas concrets permettront de mettre en œuvre ces nouvelles dispositions.

L'avenir de l'entretien professionnel sera aussi abordé au regard des négociations menées sur le pacte de la vie au travail.

Enfin, nous pourrons analyser plusieurs jurisprudences d'importance concernant : le temps partiel et ses contraintes, l'égalité de traitement et une nouvelle illustration de la preuve illicite.

THÈMES

L'actualité légale et réglementaire :

- Exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Hygiène et sécurité au travail

L'actualité jurisprudentielle :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

L'actualité des conventions collectives

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, Responsable service RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Expert-Comptable, Collaborateurs paie
(Aucun prérequis nécessaire)

ACTUALITE LEGISLATIVE

Les sujets en cours de négociation :

- ✓ Réforme de l'entretien professionnel (pacte de la vie au travail)
- ✓ L'emploi des séniors : CDI de fin de carrière
- ✓ Transition professionnelle
- ✓ Compte épargne temps universel (CETU)
- ✓ Réforme de l'assurance chômage
- ✓ Vers un nouveau bulletin de paie simplifié

Lois

- ✓ Lutte contre la discrimination capillaire
- ✓ Soutien à l'engagement bénévole

Congés payés et maladie

- ✓ Mise en conformité de la législation française avec le droit de l'Union Européenne en cours

Exécution du contrat de travail

- ✓ Pérennisation des dispositifs de CDD tremplin et de l'entreprise adaptée de travail temporaire
- ✓ BTP – actualisation des règles relatives à la carte d'identification professionnelle
- ✓ Fixation des modalités de renouvellement du congé de présence parentale

Contrôle URSSAF

- ✓ Nouvelle actualisation de la charte du cotisant contrôlé

Actualités paie

- ✓ Montant net social – précisions sur la déclaration du montant net social en cas d'acompte sur salaire

CONTENU

ACTUALITE JURISPRUDENTIELLE

Durée du travail

- ✓ Un salarié à temps partiel annualisé peut ponctuellement atteindre le temps complet par le jeu des heures complémentaires
- ✓ Quid du défaut de système objectif et fiable pour le décompte de la durée du travail
- ✓ Existe-t-il une réparation automatique en cas de non-respect de la durée de repos journalier ?

Rémunération

- ✓ Les objectifs, variable de la rémunération, peuvent-ils être fixés unilatéralement par l'employeur ?
- ✓ Principe « à travail égal, salaire égal » - son principe s'impose-t-il au centime près ?

Lieu de travail

- ✓ Modification du contrat de travail – critères du secteur géographique

Accident de trajet

- ✓ Les actes préparatoires permettent-ils de qualifier une chute d'accident de trajet ?

Epargne salariale

- ✓ Précisions sur les conditions d'exonération de charges sur l'abondement de l'employeur – l'abondement ne doit pas croître selon le salaire

Contentieux

- ✓ Une preuve recueillie par un système de vidéosurveillance illicite peut-elle être recevable en justice ?

OBJECTIFS

- Analyser les nouvelles précisions législatives et jurisprudentielles ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Diagnostic préalable et test d'évaluation final
- Adaptation de l'animateur et du power point en fonction des participants
- Tour de table (selon le nombre de participants)

Bayonne

Bordeaux

Grenoble

Montpellier

Paris

Toulouse